

## 2<sup>nd</sup>e PRO PRODUCTIONS ANIMALES (AQUACULTURE)

### LA FORMATION

La classe de 2<sup>nd</sup>e professionnelle est intégrée au cursus du Baccalauréat Professionnel « Productions Aquacoles » et comprend sur l'année scolaire 30 semaines de cours au lycée et 4 à 6 semaines de stage.

Elle comprend une formation générale et professionnelle. Elle permet la découverte des différents champs de l'aquaculture (aquaculture marine, aquaculture d'étang, salmoniculture) notamment à travers les périodes de formation en entreprise et le stage sur la pisciculture du Lycée.

Contenu de la formation :

- **Modules généraux hebdomadaires** : français, LV1 anglais, mathématiques, informatique, physique chimie, biologie, histoire géographie, éducation socioculturelle, EPS, sciences économiques.
- **Modules professionnels hebdomadaires** : zootechnie, aquaculture, agroéquipement, biologie écologie, pluridisciplinarité.

Viennent s'ajouter sur les deux années de formation : mise à niveau (mathématiques et français) - stage éducation à la santé et au développement durable - travaux pratiques encadrés et des enseignements à l'initiative du Lycée.

- EIE Pêche à la mouche avec 3 sorties pêche en Lozère et initiation à l'aquariologie.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Après une classe de 3<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> DP (6 heures) et de 3<sup>ème</sup> agricole.

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Procédure PAM du Ministère de l'Éducation Nationale (inscription à effectuer par votre établissement actuel). Les élèves relevant d'une autre académie doivent contacter l'Inspection Académique de la Lozère : 04 66 49 51 17.



# BAC PROFESSIONNEL PRODUCTIONS AQUACOLES

## Section Européenne

### ORGANISATION DE LA FORMATION SCOLAIRE

au Lycée Louis PASTEUR de La Canourgue - Tél. : 04 66 32 83 54

La formation se déroule sur 2 années scolaires – 1<sup>ère</sup> et Terminale – et comprend 14 à 16 semaines de stage.

Elle aborde à la fois l'aquaculture marine, l'aquaculture d'étang et la salmoniculture. Elle vise également à sensibiliser les élèves à une approche agro écologique favorisant la découverte d'espèces aquacoles et d'itinéraires techniques innovants économes en eau et réduisant l'impact sur le milieu.

Les élèves peuvent réaliser des périodes de formation en entreprise en Europe. Ils bénéficient de bourses, d'une préparation au départ, et l'établissement met à leur disposition un réseau de maîtres de stages dans les pays partenaires.

Contenu de la formation :

- **Modules généraux hebdomadaires** : français, LV1 anglais, mathématiques, informatique, physique chimie, biologie écologie, histoire géographie, éducation socioculturelle, EPS.
- **Modules professionnels hebdomadaires** : aquaculture, agroéquipement, sciences économiques, pluridisciplinarité et enseignements à l'initiative du Lycée centrés sur le développement des capacités d'expression et de communication et l'accompagnement individualisé à l'insertion professionnelle. Cet EIE favorise l'expression orale ou écrite et la communication par la pédagogie de projet (ex : réalisation d'un journal au lycée).

Viennent s'ajouter sur les deux années de formation les Modules d'Adaptation Professionnelle :

MAP - Conduite d'itinéraires techniques d'espèces aquacoles, supports d'innovation et de diversification en milieu contrôlé et semi-contrôlé complète la formation. Le lycée participe à de nombreux projets européens auxquels les élèves sont associés.

### Poursuite des études :

Les titulaires d'un Bac Professionnel « Productions Aquacoles » peuvent envisager la poursuite d'études vers les BTS Aquaculture, Technico-commercial, Industrie agroalimentaire, Gestion et maîtrise de l'eau, etc.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Après une 2<sup>nd</sup>e Pro « Productions Animales » ou en étant titulaire d'un diplôme de niveau V (BEPA, CAPA) d'une spécialité en cohérence avec celle du Bac professionnel concerné.

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Procédure académique, démarche à réaliser auprès de l'établissement d'origine. Les élèves relevant d'une autre académie doivent contacter l'Inspection Académique de la Lozère : 04 66 49 51 17. La classe de 1<sup>ère</sup> est également accessible après une classe de seconde générale et technologique ou une classe de 1<sup>ère</sup> professionnelle d'une autre spécialité, en réalisant un stage passerelle.

### DIPLÔME

Les élèves peuvent valider à l'issue de la classe de 1<sup>ère</sup> le diplôme du BEPA Travaux aquacoles (niveau V). Le diplôme national du Bac Professionnel « Productions Aquacoles » est attribué en fonction des résultats obtenus aux contrôles certificatifs en cours de formation et aux épreuves terminales : d'expression écrite, de soutenance de rapport de stage et de pratique professionnelle.